

# COMMENT ACCUEILLIR ET AIDER UNE PERSONNE EN DIFFICULTÉ AVEC LA DROGUE ?

**ABEJ Nationale**   
47 rue de Clichy, 75311 PARIS CEDEX 09

## QUELQUES VÉRITÉS A CONNAÎTRE...

Le toxicomane ne vit pas son addiction au grand jour :

- il « se cache », s'enferme dans ses non dits, voire dans le mensonge ;
- il se ment aussi à lui-même, se persuade qu'il peut ou pourra arrêter...

Bref, il n'a pas, en tout cas au début, conscience de sa dépendance.

Or cette prise de conscience est indispensable à une prise en charge efficace.

## ... ET À GARDER EN TÊTE :

- on ne se sort JAMAIS seul de la drogue ;
- guérir de la toxicomanie c'est plus qu'arrêter la consommation ;
- la guérison prend beaucoup de temps (des années) et les rechutes sont « normales » ;
- on ne peut aider SEUL si l'on n'a pas de connaissance de la drogue, du malade et de son milieu.

## CONTACTER LES RÉSEAUX :

Vous pouvez joindre le plus proche de chez vous par appel à DATIS (réseau d'accueil téléphonique 24/24H).

À partir d'un fixe 0800 23 13 13 (gratuit).

À partir d'un mobile 01 70 23 13 13 (prix d'une communication locale).

- Il ne sert à rien de vouloir le convaincre d'arrêter : il n'en a pas la volonté ;
- la finalité doit être de l'aider à prendre conscience des effets néfastes de la drogue sur sa santé, physique ou psychique, sur sa vie familiale, scolaire ou sociale, sur sa situation financière et les dérives qu'elle entraîne et risquent fort de le conduire à des infractions ...

## CE QUE NOUS POUVONS FAIRE PAR NOUS MÊMES :

Quatre pistes d'actions utiles

- s'engager devant le malade de la drogue à l'accueillir inconditionnellement et sans jugement le toxicomane : c'est un malade de la drogue et, malgré ses mensonges, ses récidives, ses échecs ... à ne jamais l'abandonner.
- l'informer sur les réseaux d'aide existants autour des CSST
- l'accompagner chez un médecin ou dans un centre,
- accueillir et accompagner son entourage immédiat (sa famille) souvent désemparée

Ce ne sont là que des exemples ... et l'on ne sait jamais vers quoi on est entraîné !!

Pour en savoir plus, l'ABEJ vous recommande le site [www.caat.online.fr](http://www.caat.online.fr), vous y trouverez de nombreux renseignements et des éclairages sur les aspects les plus divers.

## LES RÉSEAUX :

Il existe, en principe dans chaque département, des réseaux spécialisés (médicaux et associatifs), organisés autour d'un Centre Spécialisé de Soins aux Toxicomanes (CSST).

Il est impératif de travailler avec eux.